

Sujet : Projet de construction d'une école primaire à l'Île des Sœurs

Monsieur Doray,

En premier lieu, je tiens à vous remercier pour me donner l'occasion de m'exprimer sur ce dossier important.

J'habite à l'Île des Sœurs depuis 20 ans et j'ai vu tous les changements qui y ont été apportés au cours de ces années.

Je comprends qu'il est important d'avoir une école pour les enfants qui habitent à l'Île des Sœurs toutefois, l'installation de cette école au lieu propose ne fait aucun sens.

Nous n'avons qu'une façon de sortir de l'île pour se rendre à Montréal. Pour cette raison, le trafic sur le chemin du Golf et sur le boulevard René Lévesque est intense.

L'école devrait être installée dans un lieu moins passant comme à l'arrière de l'école actuelle et à un endroit qui risque moins de gêner la circulation. Ceci permettrait de mieux assurer la protection des enfants tout en évitant d'accroître inutilement les problèmes de circulation.

Nos parcs et espaces verts contribuent également à la qualité de vie de toute la population et il est important de les préserver. À l'île, les parcs sont largement utilisés par les jeunes autant que les vieux et ce pendant toute la journée.

À mon humble avis, l'arrondissement Verdun et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys ont le devoir de trouver une solution acceptable par l'ensemble de notre communauté sans la diviser.

Pour cette raison, je prie l'OCPM de rejeter le projet.

Merci Monsieur de votre écoute et impartialité dans ce dossier qui nous déchire depuis trop longtemps.

Respectueusement,

Monique Desprès